

# NAT'AVENIRS ÉTÉ PLOT 1

Date : Samedi 13 mars 2021

Lieu : YVETOT- Piscine E Caux Bulles

Bassin : 25 m – 06 couloirs

Date limite d'engagements : Lundi 08 mars 2021  
([www.extranat.fr](http://www.extranat.fr))

## **PREAMBULE**

**circuit de compétitions officielles pour le jeune nageur, le Nat'Avenir est organisé en trois étapes hiver et été, ouvrant qualification à une étape régionale. Attention ! Nouveau programme !**

## **REUNION DU Samedi 13 Mars 2021- Matin**

**Ouverture des portes à 08h00**

**1<sup>ère</sup> épreuve à 09h00**

- 50 m Papillon Filles et Garçons
- 200 m Nage Libre Filles et Garçons
- 100 m Brasse Filles et Garçons
- Relais 4x50 m 4 Nages Mixte

***PROTCOLE COVID 19 : CONSULTER LE SITE INTERNET POUR EN CONNAITRE LES MODALITES D'APPLICATION***

COMITE DE SEINE MARITIME

6 chemin des hauts sapins – 76190 AUTRETOT

Site web : <http://seinemaritime.ffnatation.fr>

Facebook : [F. F. Natation Comité De Seine Maritime](https://www.facebook.com/FFN-Seine-Maritime)

Courriel : [ffn\\_76@outlook.com](mailto:ffn_76@outlook.com)

# NAT'AVENIRS ÉTÉ PLOT 1

Date : Samedi 13 mars 2021  
Lieu : YVETOT - Piscine E Caux Bulles  
Bassin : 25 m - 06 couloirs  
Date limite d'engagements : Lundi 08 mars 2021  
([www.extranat.fr](http://www.extranat.fr))

## Règlements particuliers

Qualificatif pour la finale Régionale Eté du « Nat'Avenirs ». (Voir fiche technique du spécial règlement régional).

- Compétition ouverte aux nageuses et nageurs de la catégorie « Avenirs ».
- La combi, c'est pas permis !** Le port de la combinaison sera interdit à la catégorie « Avenirs » pour toutes les compétitions départementales et régionales.

## Engagements

Sur extranat ([www.extranat.fr](http://www.extranat.fr)) jusqu'au lundi 08 mars à minuit. Les bons de commandes des engagements validés doivent être envoyés à Madame Christine Mignot, 5 Rue des Bons, 27300 HAUVILLE, accompagnés du règlement

Engagement forfaitaire par nageur  
(courses individuelles): 9,80 €  
Relais : 8,70 €

## Récompenses

- Une médaille aux trois premiers et trois premières de chaque épreuve individuelle
- Une médaille aux trois premières équipes de relais.

## Pénalités

- Forfait : 15,50 € par nageur sauf si déclaré par mail avant le mercredi 18 mars à 18 heures
- Officiels : se reporter au barème en vigueur